



1. Home (<https://www.gov.uk/>)
2. Entering and staying in the UK (<https://www.gov.uk/entering-staying-uk>)
3. Rights of foreign nationals in the UK (<https://www.gov.uk/entering-staying-uk/rights-foreign-nationals-uk>)
4. Foreign nationals working in the UK (<https://www.gov.uk/entering-staying-uk/Foreign-nationals-working-in-UK>)

Instructions

Le système d'immigration à points du Royaume-Uni: Introduction à l'intention des citoyens européens

La libre circulation entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne a pris fin le 31 décembre 2020 et le 1er janvier 2021, le Royaume-Uni a mis en œuvre un système d'immigration à points (points-based immigration system) qui donne priorité aux aptitudes et talents des personnes au lieu de l'origine.

From:
UK Visas and Immigration (<https://www.gov.uk/government/organisations/uk-visas-and-immigration>)

Published:
19 October 2020

Last updated:
31 December 2020,

Contenu

- Présentation
- EU Settlement Scheme
- Faire une demande sur la base du système d'immigration à points
- Travailler au Royaume-Uni
- Étudier au Royaume-Uni
- Documents

[Print this page](#)

Présentation

Le Royaume-Uni a quitté l'Union Européenne le 31 janvier 2020.

Au cas où vous ne seriez pas résident au Royaume-Uni avant le 31 décembre 2020 et que vous n'auriez pas des droits sous l'accord de retrait, à partir du 1er janvier 2021, vous devrez répondre à des exigences spécifiques pour travailler ou étudier au Royaume-Uni. Vous devrez aussi satisfaire des contrôles pertinents, y compris la vérification du casier judiciaire au Royaume-Uni. Vous pouvez continuer de vous rendre au Royaume-Uni sans visa pendant 6 mois encore et pouvez participer à de nombreuses activités, telles que faire du tourisme, rendre visite à des membres de votre famille et à des amis, faire des études de courte durée et des activités en rapport avec les affaires, comme vous rendre à des événements et à des conférences. Vous pouvez vous procurer la liste complète des activités autorisées aux visiteurs (<https://www.gov.uk/guidance/immigration-rules/immigration-rules-appendix-v-visitor-rules>) sur le site GOV.UK

Le statut des citoyens irlandais continue à être protégé, faisant partie des Dispositions de la zone commune de circulation (<https://www.gov.uk/government/publications/common-travel-area-guidance/common-travel-area-guidance>). Par conséquent, les citoyens irlandais n'ont pas besoin d'autorisation pour se rendre au Royaume-Uni (sauf dans un nombre limité de cas), aussi ils ne sont pas éligibles à postuler sous le nouveau système d'immigration à points (Points-Based Immigration System).

Veillez noter que « les citoyens européens », visés dans ces directives, devraient être interprétés comme comprenant les citoyens de l'UE, de l'EEE et de la Suisse.

EU Settlement Scheme

Si vous êtes résident au Royaume-Uni jusqu'au 31 décembre 2020, vous et les membres de votre famille pourrez postuler sous l'EU Settlement Scheme (<https://www.gov.uk/settled-status-eu-citizens-families/what-settled-and-presettled-status-means>) pour continuer à vivre au Royaume-Uni après le 30 juin 2021. La date limite pour postuler est le 30 juin 2021.

Faire une demande sur la base du système d'immigration à points

Si vous êtes éligible, alors vous pouvez postuler sur le site GOV.UK Pour obtenir le visa pour lequel vous postulez, vous devrez démontrer que vous répondez à certains critères pertinents et que vous marquez le nombre de points exigés. Les directives détaillées pour chacune des procédures sont disponibles sur le site GOV.UK

Dans le cadre de votre demande, veuillez vérifier votre identité. La plupart des personnes sont à même de réaliser ces démarches sur leur smartphone, sur l'application « UK immigration : ID Check », dans le cadre de la demande en ligne. Ceux qui ne sont pas à même d'utiliser l'application « UK Immigration: ID Check » devront se rendre au centre de réception des demandes de visa. Des renseignements supplémentaires sur le processus de demande sont disponibles sur le site GOV.UK.

Vous devrez vous acquitter des frais de demande et, si vous vous rendez au Royaume-Uni pour plus de 6 mois, vous devrez aussi vous acquitter des surtaxes de santé à l'immigration (Immigration Health Surcharges) (<https://www.gov.uk/healthcare-immigration-application>), ce qui vous

permettra d'accéder aux services nationaux de Santé du Royaume-Uni (the UK's National Health Service) (NHS).

Le temps de traitement des demandes (<https://www.gov.uk/guidance/visa-decision-waiting-times-applications-outside-the-uk>) varie selon le visa demandé et la disponibilité du service. Vous devez avoir fait votre demande et avoir reçu la confirmation selon laquelle la demande a été acceptée, avant de vous rendre au Royaume-Uni.

Travailler au Royaume-Uni

Le visa de travailleur qualifié (Skilled Worker Visa)

Pour remplir les conditions de la procédure d'obtention d'un visa de travailleur qualifié (Skilled Worker visa) vous devez démontrer que:

- vous détenez une offre d'emploi venant d'un commanditaire agréé par le Home Office du niveau de la qualification requise
- vous serez rétribué le seuil minimal de salaire pertinent par votre commanditaire (normalement 25 600 £ ou le taux en vigueur pour un travail en particulier, le plus élevé de ces deux montants étant retenu)
- vous parlez l'anglais au niveau intermédiaire B1 (conformément au cadre européen commun de référence pour les langues)

Postulez pour un visa de travailleur qualifié (Skilled Worker visa) (<https://www.gov.uk/skilled-worker-visa>) sur le site du GOV.UK.

Travail qualifié: Visa du secteur de la santé (Health and Care Visa)

Si vous travaillez dans un secteur éligible de la santé et recevez une offre d'emploi de la part du NHS, du secteur de l'assistance sociale ou des employeurs et organisations fournissant des services au NHS, et que vous parlez l'anglais et répondez aux critères de la procédure des travailleurs qualifiés, alors vous pouvez postuler pour le visa du secteur de la santé (Health and Care Visa) et immigrer au Royaume-Uni avec votre famille.

Il existe une entrée accélérée avec des frais de demande réduits et un appui dédié tout au long du processus de demande. Si vous êtes éligible pour postuler à un visa du secteur de la santé (Health and Care Visa), vous serez également exonéré du paiement des surtaxes de santé à l'immigration (Immigration Health Surcharge) (<https://www.gov.uk/healthcare-immigration-application>). Les intervenants de première ligne et du secteur de l'assistance sociale qui ne sont pas éligibles pour postuler pour le visa du secteur de la santé devront s'acquitter des surtaxes de santé à l'immigration (Immigration Health Surcharge) et pourraient bénéficier d'un plan de remboursement (<https://www.gov.uk/government/publications/immigration-health-surcharge-applying-for-a-refund/immigration-health-surcharge-guidance-for-reimbursement-2020>).

Postulez pour le visa du secteur de la santé (Health and Care visa) (<https://www.gov.uk/tier-2-health-care-visa>) sur le site GOV.UK

Talents à l'échelle mondiale (Global Talent)

Le visa des talents à l'échelle mondiale (Global Talent) permet aux plus qualifiés de venir au Royaume-Uni sans aucune offre de travail. Ce visa répond aux attentes des chefs de file ainsi qu'aux chefs de file de demain en sciences, humanités, ingénierie, arts (y compris films, design de mode et architecture) et en technologie numérique, de telles compétences uniques de ces personnes enrichissant le savoir, l'économie et la société britannique. Des scientifiques émérites et des chercheurs bénéficient d'un processus d'endossement plus rapide dans le cadre de la voie express du projet STEM.

Postulez pour le visa des talents à l'échelle mondiale (Global Talent) (<https://www.gov.uk/global-talent>) sur le site du GOV.UK.

La procédure d'obtention du visa de travail alternatif et des professions des spécialistes

Il existe une variété de procédures d'obtention des visas disponibles pour travailler au Royaume-Uni, telle que les visas pour start-up et pour innovateurs (Start-up and Innovator visas). Il existe également des procédures d'obtention des visas pour autres professions spécialisées y compris les ministres du culte, les sportifs et les créateurs.

Étudier au Royaume-Uni

Procédure d'obtention du visa étudiant (Student route)

Pour être éligible à la procédure étudiant (Student route), vous devrez démontrer que:

- vous vous êtes vu offrir une place dans un cours par un commanditaire étudiant agréé par le Home Office (Home-Office licensed student sponsor)
- vous parlez, lisez, écrivez et comprenez l'anglais
- vous avez suffisamment d'argent pour subvenir à vos besoins et financer votre scolarité
- vous avez la ferme intention de faire des études au Royaume-Uni

Il existe une procédure différente pour l'obtention du visa des étudiants encore enfants (Child Student route) (<https://www.gov.uk/child-study-visa>) âgés entre 4 et 17 ans souhaitant étudier dans une école indépendante.

Vous pouvez postuler pour un visa étudiant (Student visa) (<https://www.gov.uk/student-visa>) sur le site GOV.UK

Visa pour diplômés (Graduate visa)

Si vous obtenez un diplôme de premier cycle ou plus au Royaume-Uni, vous serez à même de postuler pour un visa pour diplômés (Graduate visa) afin de rester et travailler ou chercher du travail, pour une période tout au plus de 2 ans (3 ans pour les étudiants en Doctorat) après la fin des études.

Le visa pour diplômés (Graduate visa) est ouvert à partir de l'été 2021 et concerne les étudiants internationaux sponsorisés par un commanditaire pour étudiants agréé par le Home Office (Home Office licensed student sponsor) et ayant des antécédents conformes aux exigences légales du gouvernement britannique en matière d'immigration.

Documents

The UK's points-based immigration system: an introduction for EU citizens (https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/947984/Intro_guide_FINAL_WEB.pdf)

PDF, 518ko, 7 page

Le format de ce document peut ne pas convenir aux utilisateurs de technologies d'assistance

► Demander un format de document différent

The UK's points-based immigration system: an introduction for EU workers (https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/947985/Workers_guide_FINAL_WEB.pdf)

PDF, 936ko, 14 page

Le format de ce document peut ne pas convenir aux utilisateurs de technologies d'assistance

► Demander un format de document différent

The UK's points-based immigration system: an introduction for EU students (https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/961679/HO_PBIS_Guidance_Students_Final_Web.pdf)

PDF, 2,78Mo, 9 page

Le format de ce document peut ne pas convenir aux utilisateurs de technologies d'assistance

► Demander un format de document différent

The UK's points-based immigration system: information for EU visitors (https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/947990/Visitors_guide_FINAL_WEB.pdf)

PDF, 275ko, 4 page

Le format de ce document peut ne pas convenir aux utilisateurs de technologies d'assistance

► Demander un format de document différent

The UK's points-based immigration system: application guidance (https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/941372/6.7031_HO_PBIS_Guidance_Re-Brand_Updates_Application_Final_2_.pdf)

PDF, 597ko, 6 page

Le format de ce document peut ne pas convenir aux utilisateurs de technologies d'assistance

► Demander un format de document différent

Published 19 October 2020

Last updated 31 December 2020 + show all updates

1. 31 December 2020
Updated content and PDF guides to reflect that free movement between the UK and the European Union has ended.
2. 9 December 2020
Added translation
3. 4 December 2020
Added translation and application guidance.
4. 13 November 2020
Added the following documents "The UK's points-based immigration system: an introduction for EU workers" and "The UK's points-based immigration system: an introduction for EU visitors".
5. 26 October 2020
Updated to include information about Irish citizens, following changes in Immigration Rules.
6. 19 October 2020
Added translation

[Print this page](#)

Related content

- Frontier Worker permit (<https://www.gov.uk/frontier-worker-permit>)
- Visiting the UK as an EU, EEA or Swiss citizen (<https://www.gov.uk/guidance/visiting-the-uk-as-an-eu-eea-or-swiss-citizen>)
- Employing EU citizens in the UK (<https://www.gov.uk/guidance/employing-eu-citizens-in-the-uk>)
- Health and Care Worker visa (<https://www.gov.uk/health-care-worker-visa>)

- **Studying in the UK: guidance for EU students** (<https://www.gov.uk/guidance/studying-in-the-uk-guidance-for-eu-students>)

Brexit

-  Check
-  Change
-  Go

Check what you need to do

(<https://www.gov.uk/transition>)

Explore the topic

- **Foreign nationals working in the UK** (<https://www.gov.uk/entering-staying-uk/Foreign-nationals-working-in-UK>)
- **Rights of EU and EEA citizens** (<https://www.gov.uk/entering-staying-uk/rights-eu-eea-citizens>)
- **Visas and entry clearance** (<https://www.gov.uk/entering-staying-uk/visas-entry-clearance>)